# CAFICS ●

CANADIAN ASSOCIATION OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS

c/o ICAO, 999 University Street, Montreal, Quebec H3C 5H7

Tel.: 514 954-8219 #7064


## BULLETIN


**SPRING 2009**
**No. 73**




## TABLE OF CONTENTS




**Drop in to the CAFICS Office on Tuesday Afternoons between 1.00 and 4.30**
**ICAO Headquarters, 999 University Street, Montreal**
**ROOM A 35**
**Telephone: 514 954-8219 Ext.7064**
**E-Mail: acafi.cafics@icao.int**
**web site: www.icao.int/cafics**





Editor: Carol Hoffmann
French sub-editor: Roger Laissy
Cover design: Jacqueline Mazeron

## MESSAGE FROM PRESIDENT

At the time of writing this message, members of CAFICS will have received the Notice dealing with Partial Tax Exemption of UNJSPF Pensions in Canada. If you have not received this Notice, please contact the CAFICS office. John Northcut and René Pouliot have promised to keep retirees informed of any additional information concerning taxation.

CAFICS is aware of the fact that there are many UNJSPF pensioners in Canada who are not members of CAFICS. As our association aims at serving all retirees of the UN family of organizations, our members were invited to provide the information on Partial Tax Exemption to ex-colleagues they know, who are not members of CAFICS and are receiving a UNJSPF pension. In addition the UN Pension Fund was asked if they could send a Circular to UN retirees in Canada informing them of the services provided by CAFICS, emphasizing the availability of information on partial tax exemption of UNJSPF pensions in Canada. The Pension Fund gracrioly agreed to assist in this regard and sent the circular to all UNJSPF beneficiaries in Canada. The reaction of pensioners was great and the relevant information was provided to everyone who followed up on the Circular. Membership of CAFICS also got a boost. A big thank you goes to the Pension Fund, in particular to Mrs. Christine Höfer, Chief of Client Services of the UNJSPF, for her kind cooperation.

The following e-mail was received from one of our members: "An embarrassing situation has arisen for those who hold ICAO Staff Association American Express Corporate cards. All cards have been cancelled for some reason. I tried to use my renewal card (expiry 05/13) last evening at a service station in St. Lazare only to discover that the card was not accepted. I called AMEX this morning and they told me that the Staff Association had cancelled my card". This answer from the AMEX staff is not entirely correct. It is American Express that cancelled all ICAO Staff Association AMEX Corporate Credit Cards. The credit cards were cancelled without fair warning to the ICAO Staff Association or the holders of the AMEX Corporate Credit cards. For whatever reason this was done, fair warning of such action would have avoided embarrassment to this card holder in good standing and several others like him, trying to use the card. I am sorry to have to say that such action is not what could be expected from a reputable company like American Express.

The Council of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) will hold its 38th Session in Vienna, Austria, from 7 to 10 July 2009, with Working Group meetings starting on 6 July 2009. Jeanne Boisclair, who coordinates our liaison with FAFICS, is not able to attend the meeting this time. In her place John Northcut has volunteered to join me to represent CAFICS at this FAFICS Council Session. The Provisional Agenda contains 24 Items dealing with a variety of subjects such as Pension issues, After-Service Health Insurance and Long-term care, Bank charges, Taxation on UN Pensions and other issues of interest to UN retirees worldwide. Of special interest will be the meeting with the Secretary/CEO of the UNJSPF and with the Representative of the UN Secretary General on Investments, which includes a question-and-answer session following the presentations. A report of the FAFICS Council Session will be published in the Fall issue of the CAFICS Bulletin and a summary will be presented at the CAFICS General Assembly in August.

The CAFICS General Assembly will be held on Wednesday 12 August 2009 in Conference Room CR 5 of the ICAO Headquarters Building, starting at 2 pm. This meeting may be of interest to

many members who may have questions concerning taxation of UN pensions. After the Assembly, members will be able to exchange their views and experiences with their former colleagues and new acquaintances during the get-together while enjoying a glass of wine and a snack.

As usual, four members of the Executive Committee who have finished a two-year term in the Committee will have to stand for election or re-election for a two year term. If you live in and around Montreal and wish to stand for election to the Executive Committee, you can fill out the Nomination Slip, which is distributed with this Bulletin.

The "Ottawa Branch" of CAFICS is back, thanks to Liz Ross. During a CAFICS lunch in Montreal Liz graciously accepted the invitation by Rita Douesnard to put life back into the CAFICS Ottawa Branch. She immediately went to work and invited CAFICS members in and around Ottawa to the first lunch, which will be at the CANAL RITZ RESTAURANT, on Thursday 16 July 2009, starting at 1.00 pm. She's already making plans for the second lunch in November of this year. These lunches would also be very attractive for CAFICS members from the Montreal area, wishing to spend a day (or two) in Ottawa. Thanks Liz. Congratulations!

Shelton Jayasekera has agreed to continue coordinating with the McGill Chamber Orchestra to obtain tickets for the 2009 – 2010 Concert Series at the reduced price. The Programme and Reservation forms will be distributed soon to members of CAFICS and the ICAO Staff Association. Please note that discount tickets are available only when the reservations are made through CAFICS.

Have a wonderful "Spring" feeling.

Arthur de Smit.

## MEMBERSHIP

Since the report in Bulletin No. 72 was prepared, 52 new members joined CAFICS, while two members resigned. Sadly, during the same period three members passed away, two leaving surviving spouses who, in accordance with our usual practice, are considered to have become members in their own right. As a result, total membership at the time of writing stands at 498.

As of 15 May there are 30 Life Members among the 498. Of the remaining 468, 278 have paid their dues for 2009, with 45 of these having also paid for 2010, nine for 2011, three for 2012, and one through 2015. Membership cards will be sent with this Bulletin to those who joined or renewed their membership since our last mailing. Reminder notices will be sent to the 190 members whose dues have not yet been received. Members receiving the reminder are invited to act on it promptly.

Update No. 1 to the March 2009 edition of the DIRECTORY OF CAFICS MEMBERS is being prepared for distribution with this Bulletin. It will include all additions to and changes in membership, addresses ("snail" and e-mail), telephone and FAX numbers received up to 15 May. Unfortunately, because a number of our new members joined on the basis of the note recently

circulated by the Pension Fund Secretariat to pensioners/beneficiaries living in Canada, rather than through the submission of our usual membership application form, in some cases the information usually provided was missing (e.g., no identification of the individual's former Organization). Members are invited to check their entries for accuracy and completeness, and advise of any changes/additions required so that they can be included in the next update. As mentioned in earlier Bulletins, it's important that we have up-to-date, accurate and complete information so that we can contact members on issues that we feel will be of interest to them, and over the past few months we've had an increasing number of letters and e-mail messages returned as undeliverable.

## IN MEMORIAM

Our sincere sympathy goes out to the families and friends of former colleagues, and of the spouses of a former colleagues, whose deaths we learned of since Bulletin No. 72 was prepared:

| | |
|---|---|
| Mr. Luis E.O. Ramos<br>(ICAO – TO/AIS, South American Office, Lima) | 29 November 2008 |
| Mr. Homera Enrique Saavedra<br>(Husband of Mrs. Rachel Saavedra – ICAO) | 23 February 2009 |
| Mr. Zdenko Anton Osana<br>( Husband of Mrs. Jacoba Osana – ICAO) | 27 February 2009 |
| Mme Jeanne Bureau<br>(OACI – Sous-Direction des finances) | 28 February 2009 |
| Mr. Lorne E. Gretsinger<br>(UNESCO – Director, Technical Training Institute) | 6 March 2009 |
| Mrs. Doris Mary Davison<br>(Widow of William F. Davison – ICAO) | 10 March 2009 |
| Ms. Anna Jennie Pavlov<br>(ICAO – Accident Investigation & Prevention Section, ANB) | 13 March 2009 |
| Mrs. Daphne Headley Hewitt<br>(ICAO – Technical Assistance Bureau) | 23 March 2009 |
| Mr. Francisco Castro-Rodriguez<br>(ICAO – RAC/SAR Section, ANB) | 30 March 2009 |
| Mrs. Maria (Maya) Hetherington<br>(ICAO – Finance Branch) | 30 March 2009 |

## NEWS ABOUT TAXATION MATTERS

Submitted by John D. Northcut Contact at john.northcut@gmail.com

**Canada**

CAFICS members were sent information earlier this year on how to file tax returns for Canada and for Québec claiming partial exemption of taxation on United Nations pensions for Canadian residents. This applies not only to UN retirees but also to surviving spouses who are receiving a UN pension. Any CAFICS members who failed to receive an information packet in the post should contact the CAFICS office. Members are also reminded that the deadline for filing a Request for Adjustment for past year returns that include the taxation year 1999 is the end of this year (since requests are not accepted for returns of more than ten years ago).

If any members filed tax returns claiming partial exemption but their returns were rejected with the reason that the partial exemption is not allowed (or the taxation authorities indicate that the tax-exempt amount is incorrect and you believe it was correct), they should get in touch with the CAFICS office for information on filing a Notice of Objection. While the Headquarters of the Canada Revenue Agency (CRA) in Ottawa did advise all local offices of the CRA on how to process claims for partial exemption for UN retirees, bureaucracy being what it is, sometimes the information needed by the staff processing returns is not actually received by those staff members in a timely fashion.

Members who have received refunds due to overpayments of taxes in past years: please bear in mind that on next year's return you will need to include as income any interest paid by the CRA and/or *Revenu Québec* included in the refund you received.

**United States**

CAFICS members who reside in the United States (or are US citizens residing outside the United States) are reminded that UNJPSF pension payments are partially tax exempt for US taxpayers. Requests for revision to past year returns in the US are only accepted for three years. Also, under the terms of the US-Canada tax treaty, certain private pensions from Canadian sources (such as RRSP withdrawals, RRIF payments) qualify for the pension income deduction (currently the USD equivalent of CAD 2000) on their US tax return.

CPP, QPP and OAS payments made from Canada to US residents are treated the same as US social security payments which are subject to a reduced taxation rate on US tax returns. In addition, under the terms of the treaty, US residents who are filing non-resident Canadian tax returns to report their Canadian income are not subject to Canadian taxation on CPP, QPP and OAS payments. Under the terms of the treaty, these payments (as well as US social security payments) are only taxed in the country of residence.

### Spain

CAFICS members residing in Spain should note that, according to superior court rulings in Catalonia, Madrid and Andalusia, UNJSPF pension payments are tax free in Spain. The Spanish tax authorities have appealed these rulings to the Supreme Court of Spain. Spanish residents should consult their tax advisors or the Spanish taxation authorities for further information on the outcome of the appeal.

### France

If any CAFICS members residing in France ascertain from their tax advisors or the French taxation authorities whether United Nations pensions are exempt (or not exempt) from tax in France under the terms of the United States-France Income Tax Treaty (which was amended by a new Article 18 on pensions that entered into force in late 2006), please contact the author of this article.

## PENSION MATTERS

### Cost-of-living Adjustments for Canada

By now, all of us have received our pension payment for April and were disappointed not to have received any cost-of-living adjustment, on either the US$ or Can.$ track. Despite what your personal budget may lead you to believe, neither the Consumer Price Index for the United States nor that for Canada had shown an increase over the period December 2007-December 2008 of 2 per cent or more – the figure required to trigger an adjustment. The increases in the two CPI’s during that period will be carried over to the next measurement, which will cover the period December 2007-2009 and be used in determining the percentage increase, if any, to be applied to our benefits with effect from April 2010.

In the meantime, keep smiling! We’ve still a lot to be grateful for: not everyone is lucky enough to have as stable a pension fund as we have.

#### Annual Letter from the CEO of the Pension Fund

If you’ve not yet received a printed copy of the traditional annual letter from Mr. Cochemé, the Pension Fund’s Chief Executive Officer, you may want to read it on the Fund’s Website (http://www.unjspf.org), where it has been posted in English, French and Spanish.

Rita Douesnard

## ON A LIGHTER NOTE

Rita then strikes a lighter note:

While I hesitate to forward most of the jokes I receive on e-mail, I felt this one might touch a chord with many of us. As the friend who sent it to me said,

A SENIOR MOMENT: I HOPE I HAVE THEM LIKE THIS.

A 98 year old woman in the UK wrote this to her bank. The bank manager thought it amusing enough to have it published in the Times.

Dear Sir,
I am writing to thank you for bouncing my cheque with which I endeavoured to pay my plumber last month. By my calculations, three nanoseconds must have elapsed between his presenting the cheque and the arrival in my account of the funds needed to honour it. I refer, of course, to the automatic monthly deposit of my Pension, an arrangement, which, I admit, has been in place for only thirty eight years. You are to be commended for seizing that brief window of opportunity, and also for debiting my account £30 by way of penalty for the inconvenience caused to your bank.

My thankfulness springs from the manner in which this incident has caused me to rethink my errant financial ways. I noticed that whereas I personally attend to your telephone calls and letters, when I try to contact you, I am confronted by the impersonal, overcharging, pre-recorded, faceless entity which your bank has become. From now on, I, like you, choose only to deal with a flesh-and-blood person.

My mortgage and loan payments will therefore and hereafter no longer be automatic, but will arrive at your bank by cheque, addressed personally and confidentially to an employee at your bank whom you must nominate. Be aware that it is an offence under the Postal Act for any other person to open such an envelope. Please find attached an Application Contact Status which I require your chosen employee to complete. I am sorry it runs to eight pages, but in order that I know as much about him or her as your bank knows about me, there is no alternative. Please note that all copies of his or her medical history must be countersigned by a Solicitor, and the mandatory details of his/her financial situation (income, debts, assets and liabilities) must be accompanied by documented proof. In due course, I will issue your employee with PIN number which he/she must quote in dealings with me. I regret that it cannot be shorter than 28 digits but, again, I have modelled it on the number of button presses required of me to access my account balance on your phone bank service. As they say, imitation is the sincerest form of flattery.

Let me level the playing field even further. When you call me, press buttons as follows:

1. To make an appointment to see me.
2. To query a missing payment.
3. To transfer the call to my living room in case I am there.
4. To transfer the call to my bedroom in case I am sleeping.
5. To transfer the call to my toilet in case I am attending to nature.

6. To transfer the call to my mobile phone if I am not at home.
7. To leave a message on my computer (a password to access my computer is required. A password will be communicated to you at a later date to the Authorized Contact.)
8. To return to the main menu and to listen to options 1 through to 8.
9. To make a general complaint or inquiry, the contact will then be put on hold, pending the attention of my automated answering service. While this may, on occasion, involve a lengthy wait, uplifting music will play for the duration of the call.

Regrettably, but again following your example, I must also levy an establishment fee to cover the setting up of this new arrangement.
May I wish you a happy, if ever so slightly less prosperous, New Year.

Your Humble Client

DOESN'T SHE MAKE YOU PROUD!

## ICAO NEWS

The ICAO Council has appointed Raymond Benjamin of France as Secretary General of the Organization, effective 1 August 2009. Mr. Benjamin succeeds Dr. Taïeb Chérif of Algeria who has held the position since 2003**.**

Mr. Benjamin will be well known to many of our members because of his long ICAO/ECAC career. He joined the European Civil Aviation Conference (ECAC) as an Air Transport Officer in 1982 and was appointed Deputy Secretary of ECAC a year later. In 1989 he came to Montreal as Chief of the Aviation Security Branch. He returned to Paris where he served as Executive Secretary of ECAC from 1994 to 2007.

He is currently Special Adviser to the Joint Aviation Authorities Training Organization (JAA/TO) and to the European Aviation Security Training Institute.

## SOCIAL ACTIVITIES — EARLY 2009

**April – Chez Alexandre**

The choice of Chez Alexandre as a venue resulted in one of the largest lunch groups we have had, with 28 members and their friends turning up. We were pleased that Mr and Mrs Chirgwin and Dr and Mme Kotaite were able to join us for the occasion. The food was appetizing and the service efficient, well up to the restaurant's reputation.

**May – Le Grand Comptoir**

13 persons attended the lunch at this busy venue on Phillips Square. The restaurant had informed us that it could not accept our group until 1.30 but there was still a delay of about 15 minutes before we could be seated when the lunch-time crowd began to disperse. Most of us enjoyed the meal but we found that the service was a bit haphazard, particularly when it came to ordering wine. Handing out the bills was also cursory, as some of the waiters were anxious to leave on time at the end of their shift at 3pm. We should emphasise that this was not apparent two of us went on a trial run at 1pm a couple of weeks earlier. Service at lunch-time is probably better for a smaller group.

It was a pleasure to have one of our members from Victoria with us, Margo Hensen van Steveninck, who was in town on a family visit.

**16 June**

When these notes appear in print, our lunch at **Restaurant Salute** will have taken place. On the recommendation of a member, we had already programmed this restaurant prior to its favourable review by the Montreal Gazette food critic. We had lunch there subsequently and found that it fully lived up to expectations.

**13 July**

We hope that you will be able to join us on this date for the lunch at **Pavillon Ming**, a Chinese restaurant on Queen Mary Road.

***Postscript***

We thank those members who have continued to support our activities and we look forward to seeing more new faces at future events. Our thanks also to those who have recommended restaurants that we might try. We have two or three lined up for next year but, if you have a favourite place we have not tried yet, please let us know. The restaurant should preferably be near a metro station and it should have adequate capacity for the size of our group, which usually varies between 15 and 20 (sometimes more!).

Geoff Thompson

## 11th UN/CAFICS Luncheon, Victoria B.C.

On June 9, 2009, 25 guests came together at the Marina Restaurant, www.marinarestaurant.com to enjoy the 11th UN/CAFICS Luncheon which was our largest turnout to date. One guest (to the delight of former colleagues who were surprised and excited by his arrival) even came over from Vancouver for the day to attend. It is hoped that this will inspire others from the Vancouver area to attend in the future and to perhaps stay awhile to enjoy the beauty of the Victoria Region and Vancouver Island.

The picture perfect sunny day highlighted our wonderful new venue, the Marina Restaurant. True to its name it overlooks the most beautiful Oak Bay Marina with a magnificent view of the San Juan Islands and snow clad Mt. Baker both of which are in Washington State, U.S.A.

The Marina Restaurant provided wonderful hospitality and a beautifully prepared and delicious luncheon. The table service was excellent and very much appreciated by everyone.

Lively conversation was heard at all four tables with a promise to get together at our next luncheon in December. Our guests were from ESA, ESCWA, IAEA, IATA, ICAO, ILO, ITU, UN, UNCOPUOS, UNDP, UNESCO, UNHCR, UNICEF and UNRWA. Many had served in the same parts of the world and stories from Baghdad to Botswana and other interesting parts of the world could be overheard.

Invitations sent to guests always read as follows:

> "All former staff and retirees from UN agencies and other international organizations are most welcome. Should you know of someone who we may not have contacted or someone who may have come to an earlier luncheon but has lost touch and who would like to come please extend an invitation to them to attend this luncheon." Please feel free to take us up on our offer.

Gerry and Evelyn Nye wish to thank the translators for all their hard work in making sure we are read in French and all the wonderful guests who made this inaugural luncheon such a success. We look forward to meeting everyone again at our next luncheon on December 8, 2009.

**RETURNING ON THE AUTOTRAIN FROM FLORIDA**

*John Northcut describes his return from a winter holiday in Florida.*

Near the time when we were scheduled to drive back, the weather forecast indicated the possibility of an ice storm and/or heavy snows in the Carolinas. Ugh! We did not relish having to drive back north in such conditions. Luckily, I had heard about the Amtrak AUTOTRAIN which transports passengers from the Orlando (Florida) area to the Washington (DC) area. So we decided to give it a try and made a booking on-line for the journey.

We packed everything up on our last day, placing most items into our large luggage pieces to fit into the trunk of the automobile. For the train journey, we packed an overnight bag. Then we drove to an Orlando suburb from where the train was to depart. After a short wait in the drive-in queue which we joined around noon, we checked in our Chrysler to be placed in a locked freight-wagon at the rear of the train. From there, it was only a three meter walk to the passenger check-in to get our boarding passes for the Pullman (sleeping car) accommodations we had reserved. At the same counter, we were asked to choose a seating time for dinner in the dining car (17:30, 19:30 or 21:30). We chose the late seating.

Most of our luggage remained locked in our automobile and the automobile itself was safely locked away in an enclosed freight-wagon. We easily looked after our hand luggage while comfortably seated in the indoor waiting room. (Alternatively, there is also an outdoor waiting area with seats to enjoy the fine Florida weather.) Although we had arrived at noon and the train was not scheduled to depart until 16:00, the time went quickly since we had time to have lunch, read the Sunday New York Times we had purchased and take advantage of being allowed to board the train around 15:00.

Just as we were boarding the train, there was an announcement over the public address system that the train was carrying over 800 passengers and 300 automobiles. Some 20 passenger wagons were comprised of (mostly) sleeping cars, two lounge cars, two dining cars and a few cars for coach passengers that featured reclining seats. Another 25 wagons at the rear of the train held all the automobiles – tall wagons with double-deck and triple-deck facilities.

Since everyone had checked in early and the AUTOTRAIN only accepts passengers with reservations (and only those also with automobiles), the train departed somewhat before 16:00.

We had time before sunset to relax and watch the countryside as we passed through the rural parts of northern Florida and southern Georgia. Being on such a long passenger train and in a sleeping-car near the front of the train, on two occasions as the train rounded a horse-shoe bend in the track we were able to see many of the freight-wagons at the rear where the automobiles were housed. We learned from the conductor who stopped by for a chat that the Amtrak AUTOTRAIN is the longest regularly scheduled passenger train in the world.

About an hour before dinner, we made our way to the lounge car for cocktails. A conversation was easily struck up with a gentleman who takes the AUTOTRAIN several times a year. Although we were only a few when we arrived, the seats soon filled up with others also seeking a pre-dinner drink. Later on in the evening, the lounge car would be transformed into a cinema, showing a recent Hollywood release.

Dinner was quite good. We had lobster bisque, followed by roast chicken with cheesecake for dessert. The cost of the dinner with wine is included in the ticket. Our only out-of-pocket expense on-board was for cocktails and gratuities for the sleeping-car porter.

All of the sleeping-cars are double-decker as were the dining and lounge cars. Since our bedroom was on the upper level and the restaurant was also on the upper level of the dining car (with the kitchen below stairs), we passed easily back to our private quarters only two cars away. We decided to skip the movie showing in the lounge car.

The bedroom we booked had an enclosed toilet and an enclosed shower, with a large bed below and a smaller upper berth, accessed by climbing a ladder. One can say the bedroom was small but well equipped. The only drawback was the “hot” water was, in fact, barely “warm”, making for a shower experience more reminiscent of boarding-school than of home.

Passenger trains can be quite noisy. My wife used her ear plugs while sleeping and I slipped on my noise-canceling acoustic head phones (mine are manufactured by BOSE) to keep the clickety-clack of the train from being too disruptive. I cannot report that we slept extremely well, but we did sleep. And, even more importantly, we avoided two long days of driving, not to mention the icy roads of the Carolinas.

We awoke when the porter knocked on our door announcing that we would soon be arriving and – surprise – we were ahead of schedule. We were approaching the terminus in a suburb of Washington almost two hours before the 09:30 timetable indication.

So, after breakfast in the dining car, we were soon detrained and ushered into a modern, well equipped waiting room to listen for our automobile’s number to be called, whereupon we walked only a few steps to get behind the wheel and depart.

Almost everyone who takes the AUTOTRAIN wonders why the service from Florida only goes as far as the Washington area. There are many passengers on board from New York, Boston, Montréal and Toronto. The answer is because the tall double-decker wagons used both for the passengers and for the automobiles cannot pass under all the bridges over the railway tracks north of Washington. Many of these bridges were built years before the AUTOTRAIN commenced service and, indeed, some even before the age of the automobile.

The AUTOTRAIN is among the most popular of the Amtrak trains and one of the few passenger train services that consistently turns a profit.

Note to CAFICS members: if you decide to travel using the AUTOTRAIN, bookings can be made at www.amtrak.com and tickets picked up at most AMTRAK stations (including the AMTRAK counter at *Gare Centrale* in Montreal and at Union Station in Toronto.) The departing and arriving stations (which one needs to know for making the booking) are Sanford (Florida) and Lorton (Virginia), or *vice versa*.

---

# ACAFI • ASSOCIATION CANADIENNE DES ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX


a/s OACI, 999 rue University, Montréal, Québec H3C 5H7

Tél. : 514-954-8219 #7064


## BULLETIN


**PRINTEMPS 2009**
**N<sup>o</sup> 73**




## TABLE DES MATIÈRES



**Venez nous voir au bureau de l'ACAFI le mardi après-midi entre 13 h et 16 h 30**
**Siège de l'OACI, 999 rue University, Montréal**
**BUREAU A 35**
**Téléphone : 514-954-8219, poste 7064**
**Courriel : acafi.cafics@icao.int**
**Site web : www.icao.int/cafics**

| **Comité exécutif de l'ACAFI** | |
|---|---|
| Président de l'ACAFI | Arthur de Smit |
| Vice-Président (trésorier) | Rita Douesnard |
| Vice-Président (éditeur du Bulletin de l'ACAFI) | Carol Hoffmann |
| Secrétaire | Francine Detière |
| Conseiller (responsable des publications en langue française) | Roger Laissy |
| Conseiller (Comité des questions fiscales) | René Pouliot |
| Conseiller (communications avec les membres) | Jeanne Boisclair |
| Conseiller (président du Comité des loisirs) | Geoffrey Thompson |
| Conseiller (activités de loisirs) | Valerie Smith |

Rédacteur en chef : Carol Hoffmann
Rédacteur version française : Roger Laissy
Conception couverture : Jacqueline Mazeron

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au moment où nous rédigeons ce message, les membres de l'ACAFI auront reçu la circulaire traitant de l'exonération partielle de l'impôt sur les pensions de la CCPPNU au Canada. Si vous n'avez pas reçu cette circulaire, veuillez contacter le bureau de l'ACAFI. John Northcut et René Pouliot ont promis de tenir les retraités au courant de tout complément d'information sur les questions fiscales.

L'ACAFI n'ignore pas qu'il y a au Canada de nombreux pensionnés de la CCPPNU qui ne sont pas membres de notre association. Étant donné que cette dernière s'est donné pour objectif de servir tous les retraités des organisations de la famille des Nations Unies, nos membres sont invités à transmettre les renseignements sur l'exonération partielle d'impôt à tous les ex-collègues qu'ils connaissent, qui ne sont pas membres de l'ACAFI et qui reçoivent une pension de la CCPPNU. Par ailleurs, nous avons demandé à la Caisse des pensions s'il lui serait possible d'adresser une circulaire à tous les retraités des Nations Unies résidant au Canada en les informant des services fournis par l'ACAFI et en soulignant la disponibilité de renseignements sur l'exonération partielle de l'impôt sur les pensions de la CCPPNU au Canada. La Caisse des pensions a aimablement accepté de nous aider à cet égard et elle a adressé la circulaire à tous les bénéficiaires de la CCPPNU résidant au Canada. La réaction des intéressés ne s'est pas fait attendre et les renseignements pertinents ont été fournis à tous ceux qui ont donné suite à la circulaire. Et du même coup l'ACAFI a vu le nombre de ses membres augmenter considérablement. Nous adressons un grand merci à la Caisse des pensions, et plus particulièrement à Mme Christine Höfer, Chef du service à la clientèle de la CCPPNU, pour son aimable coopération.

Nous avons reçu de l'un de nos membres le courriel suivant : « Les titulaires d'une carte American Express Affaires au nom de l'Association du personnel de l'OACI se sont retrouvés dans une situation embarrassante. Pour quelque raison, toutes ces cartes ont été annulées. J'ai essayé d'utiliser ma nouvelle carte (expiration 05/13) hier soir dans une station service à Saint-Lazare et je n'ai pu que constater que ma carte n'était pas acceptée. J'ai appelé AMEX ce matin et on m'a répondu que l'Association du personnel avait annulé ma carte ». Cette réponse du personnel d'AMEX n'est pas tout à fait exacte. C'est American Express qui a annulé toutes les cartes de crédit AMEX Affaires de l'Association du personnel de l'OACI. Ces cartes de crédit ont été annulées sans que ni l'Association du personnel ni les titulaires de cartes de crédit AMEX Affaires n'aient reçu un préavis raisonnable. Quelle que soit la raison pour laquelle cette mesure a été prise, un préavis raisonnable aurait évité à ce titulaire parfaitement en règle, ainsi qu'à plusieurs autres qui, comme lui, ont essayé d'utiliser la carte, de se trouver dans une situation embarrassante. À mon grand regret, je me vois obligé de dire qu'une telle action ne correspond pas à ce que l'on attendrait d'une compagnie comme American Express, qui jouit habituellement d'une bonne réputation.

Le Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) tiendra sa 38e session à Vienne (Autriche) du 7 au 10 juillet 2009, les réunions de groupes de travail commençant le 5 juillet. Jeanne Boisclair, qui coordonne notre liaison avec la FAAFI, n'est pas en mesure d'assister à la réunion cette fois-ci. John Northcut s'est porté volontaire pour prendre sa place et se joindre à moi pour représenter l'ACAFI à cette session du Conseil de la FAAFI. L'ordre du jour provisoire comprend 24 points qui traitent d'une variété de sujets, dont les questions relatives aux pensions, l'assurance maladie après la cessation de service et les soins de longue durée, les frais bancaires, l'impôt sur les pensions des Nations Unies et autres questions d'intérêt pour les retraités des Nations Unies dans le monde entier. Un intérêt tout particulier résidera dans la rencontre avec le Secrétaire/Administrateur de la CCPPNU et avec le représentant du Secrétaire général sur les investissements, qui comporte une séance de questions et réponses à la suite des allocutions. Un rapport de la session du Conseil de la

FAAFI sera publié dans le numéro d'automne du Bulletin de l'ACAFI et un résumé en sera présenté à l'Assemblée générale, au mois d'août.

L'Assemblée générale de l'ACAFI se tiendra le mercredi 12 août 2009, à partir de 14 heures, dans la salle de conférences CR 5 du siège de l'OACI. Cette assemblée intéressera probablement de nombreux membres qui peuvent avoir des questions à poser en ce qui concerne l'imposition des pensions des Nations Unies. Après les débats, les membres auront la possibilité d'échanger leurs avis et leurs expériences avec leurs anciens collègues et avec de nouvelles connaissances alors qu'ils seront conviés à se réunir devant un verre de vin et des canapés.

Comme d'habitude, quatre membres du Comité exécutif qui sont arrivés à l'échéance de leur mandat de deux ans devront se présenter pour être élus ou réélus pour un autre mandat de deux ans. Si vous résidez à Montréal ou aux alentours et si vous souhaitez vous présenter pour être élu au Comité exécutif, vous pouvez remplir la feuille de candidature qui sera diffusée avec le présent Bulletin.

La « Branche d'Ottawa » de l'ACAFI renaît grâce à Liz Ross. Lors d'un déjeuner de l'ACAFI, à Montréal, Liz a aimablement accepté l'invitation que lui faisait Rita Douesnard de redonner vie à la branche d'Ottawa de l'Association. Elle s'est immédiatement mise au travail et a invité les membres de l'ACAFI résidant à Ottawa ou aux environs au premier déjeuner qui se tiendra au RESTAURANT CANAL RITZ, le jeudi 16 juillet 2009, commençant à 13 heures. Elle dresse déjà des plans pour le deuxième déjeuner qui doit avoir lieu en novembre de cette année. Ces déjeuners pourraient s'avérer intéressants pour les membres de l'ACAFI de la région de Montréal qui souhaiteraient passer un jour (ou deux) à Ottawa. Merci Liz et félicitations !

Shelton Jayasekera a accepté de continuer à assurer la coordination avec l'Orchestre de Chambre McGill en vue d'obtenir des billets de faveur pour la série de concerts 2009-2010. Le programme et le formulaire de réservation seront diffusés sous peu aux membres de l'ACAFI et à l'Association du personnel de l'OACI. Veuillez noter qu'on ne peut obtenir des billets de faveur qu'en réservant par l'intermédiaire de l'ACAFI.

Que le merveilleux esprit du printemps soit avec vous.

Arthur de Smit

## L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

Depuis la parution du Bulletin n° 72, 52 nouveaux membres ont adhéré à l'ACAFI, tandis que deux anciens démissionnaient. Au cours de cette même période, nous avons déploré le décès de trois de nos membres, deux laissant des conjoints survivants qui, conformément à notre pratique habituelle sont considérés comme étant devenus membres de plein droit. Au total, l'Association compte 498 membres au moment où nous écrivons ces lignes.

Parmi ces 498 membres, il y a, à la date du 5 mai, 30 membres à vie. Sur les 468 autres, 278 ont payé leur cotisation pour 2009, 45 l'ont déjà payé pour 2010, 9 pour 2011, 3 pour 2012 et un jusqu'à 2015. Des cartes de membre seront adressées avec le présent Bulletin à tous ceux qui ont adhéré ou renouvelé leur adhésion depuis notre dernier envoi. Des rappels seront adressés aux 190 membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation. Les membres qui recevront ce rappel sont invités à réagir sans délai.

La mise à jour Nº 1 de l'édition de mars 2009 de l'**ANNUAIRE DE L'ACAFI** est en cours de préparation et sera diffusée en même temps que le présent Bulletin. Elle comportera toutes les additions et les modifications de nom, d'adresse (postale et courriel), de numéro de téléphone et de fax qui nous auront été signalées à la date du 15 mai. Malheureusement, étant donné qu'un grand nombre de nos nouveaux membres ont donné leur adhésion après avoir lu la note récemment diffusée par le secrétariat de la Caisse des pensions aux pensionnés/bénéficiaires résidant au Canada et non en utilisant notre formulaire d'adhésion habituel, il y a des cas où les renseignements normalement fournis sont manquants (par exemple, il n'y a pas d'indication de l'organisation à laquelle l'intéressé appartenait). Les membres sont invités à vérifier l'inscription les concernant pour s'assurer que les données sont exactes et complètes et à nous aviser rapidement de toute erreur, omission ou modification/addition demandée, afin que nous puissions les inclure dans la prochaine mise à jour. Comme nous l'avons mentionné dans les Bulletins antérieurs, il est important que nous ayons les données exactes et complètes de manière à pouvoir entrer en contact avec les membres lorsque des questions nous paraissent présenter de l'intérêt pour eux et, ces derniers mois, nous avons eu un nombre croissant de lettres et de courriels retournés comme impossibles à remettre aux destinataires.

## IN MEMORIAM

Nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances aux familles et amis de nos anciens collègues et des conjoints d'anciens collègues, dont nous avons appris le décès depuis la parution du Bulletin nº 72 :

| | |
|---|---|
| M. Luis E.O. Ramos<br>(OACI – Expert AIS, Bureau Amérique du Sud, Lima) | 29 novembre 2008 |
| M. Homera Enrique Saavedra<br>(Époux de Mme Rachel Saavedra – OACI) | 23 février 2009 |
| M. Zdenko Anton Osana<br>(Époux de Mme Jacoba Osana – OACI) | 27 février 2009 |
| Mme Jeanne Bureau<br>(OACI – Sous-Direction des finances) | 28 février 2009 |
| M. Lorne E. Gretsinger<br>(UNESCO – Directeur de l'Institut de formation technique) | 6 mars 2009 |
| Mme Doris Mary Davison<br>(Veuve de William F. Davison – OACI) | 10 mars 2009 |
| Mme Anna Jennie Pavlov<br>(OACI – Section Enquêtes et prévention des accidents, Direction de la navigation aérienne) | 13 mars 2009 |
| Mme Daphne Headley Hewitt<br>(OACI – Direction de l'Assistance technique) | 23 mars 2009 |
| M. Francisco Castro-Rodriguez<br>(OACI – Section RAC/SAR, Direction de la navigation aérienne) | 30 mars 2009 |
| Mme Maria (Maya) Hetherington<br>(OACI – Sous-Direction des finances) | 30 mars 2009 |

## NOUVELLES SUR LES QUESTIONS FISCALES

Note présentée par John D. Northcut. Pour contact ; john.northcut@gmail.com

### Canada

Les membres de l'ACAFI ont reçu plus tôt cette année des renseignements sur la manière de déposer leurs déclarations de revenus pour le Canada et le Québec en réclamant une exonération partielle de l'impôt sur les pensions des Nations Unies pour les résidents canadiens. Cela s'applique non seulement aux retraités des Nations Unies mais aussi aux conjoints survivants qui reçoivent une pension de l'ONU. Les membres de l'ACAFI qui n'auraient pas reçu cette documentation par la poste sont invités à prendre contact avec le bureau de l'Association. Nous rappelons aussi aux membres que la date limite pour déposer une demande d'ajustement pour les déclarations des années antérieures, ce qui comprend l'année fiscale 1999, est la fin de cette année (car les demandes ne sont pas acceptées pour les déclarations de plus de dix ans).

Si certains de nos membres ont déposé des déclarations de revenus en réclamant l'exonération partielle mais ont vu leurs déclarations refusées pour la raison que l'exonération partielle n'est pas autorisée (ou si les administrations fiscales indiquent que le montant donnant droit à l'exonération est inexact alors que vous pensez qu'il est exact), ils doivent se mettre en rapport avec le bureau de l'ACAFI pour obtenir des renseignements sur la manière de déposer un avis de contestation. La Direction de l'Agence du revenu du Canada (ARC), à Ottawa, a bien informé tous les bureaux locaux de l'ARC sur la façon de donner suite aux réclamations d'exonération partielle pour les retraités des Nations Unies, mais la bureaucratie étant ce qu'elle est, il y a des cas où les renseignements dont ont besoin les membres du personnel qui traitent les déclarations de revenus ne parviennent pas à ces membres en temps utile.

Si vous avez reçu des remboursements du trop perçu d'impôt des années antérieures, n'oubliez pas que, dans votre déclaration de l'année prochaine, vous devrez porter comme revenu l'intérêt qui pourrait vous avoir été payé par l'ARC et/ou par Revenu Québec et qui est inclus dans le remboursement que vous avez reçu.

### États-Unis

Il est rappelé aux membres de l'ACAFI qui résident aux États-Unis (ou qui sont citoyens américains mais résident à l'extérieur des États-Unis) que les pensions de la CCPPNU bénéficient d'une exonération partielle pour les contribuables américains. Les demandes de révision des déclarations des années antérieures ne sont acceptées aux États-Unis que pour trois ans. Par ailleurs, aux termes de l'entente fiscale États-Unis-Canada, certaines pensions privées de source canadienne (comme les retraits d'un REER, les prestations FEER) donnent droit à la déduction du revenu de pension (actuellement, l'équivalent en USD de 2000 CAD) sur leur déclaration de revenus aux États-Unis.

Les prestations provenant du Canada et versées à des résidents aux États-Unis aux titres du RPC, du RRQ et de l'SV (sécurité de la vieillesse), sont traitées de la même manière que les prestations de la sécurité sociale des États-Unis, qui sont sujettes à un taux réduit d'imposition sur les déclarations de revenus des États-Unis. En outre, aux termes de l'entente, les résidents des États-Unis qui déposent des déclarations de revenus de non-résidents au Canada pour leurs revenus de source canadienne ne sont pas assujettis à l'impôt canadien sur les prestations aux titres du RPC, du

RRQ ni de la SV. Aux termes de l'entente, ces prestations (ainsi que les prestations de la sécurité sociale des États-Unis) ne sont imposées que dans le pays de résidence.

**Espagne**

Les membres de l'ACAFI qui résident en Espagne sont informés que, en vertu de décisions prises par les cours supérieures en Catalogne, à Madrid et en Andalousie, les prestations de pensions de la CCPPNU sont exonérées d'impôt en Espagne. Les administrations fiscales espagnoles ont appelé de ces décisions devant la Cour suprême d'Espagne. Les personnes résidant en Espagne doivent consulter leurs conseillers fiscaux ou les administrations fiscales de ce pays pour de plus amples renseignements sur le résultat de cet appel.

**France**

Il est demandé à tout membre de l'ACAFI résidant en France de vérifier auprès de son conseiller fiscal ou de l'administration fiscale française si les pensions des Nations Unies sont exonérées (ou non) de l'impôt en France aux termes de l'Entente fiscale entre la France et les États-Unis (amendée par un nouvel article 18 sur les pensions, qui est entré en vigueur vers la fin de 2006). Quel que soit le cas, veuillez entrer en rapport avec l'auteur du présent article.

## QUESTIONS RELATIVES AUX PENSIONS

**Ajustements en fonction du coût de la vie pour le Canada**

Nous avons tous reçu maintenant notre prestation de pension pour avril et nous avons été déçus de ne pas avoir bénéficié d'un ajustement en fonction du coût de la vie, ni sur la filière dollar US ni sur la filière dollar canadien. Bien que notre budget personnel puisse nous avoir induit à penser le contraire, l'indice des prix à la consommation n'a enregistré, ni aux États-Unis ni au Canada, pour la période décembre 2007 à décembre 2008, l'augmentation de 2 % ou plus, qui doit être atteinte pour déclencher un ajustement. Les augmentations constatées dans les deux indices au cours de cette période seront reportées sur le prochain exercice, qui couvrira la période décembre 2007-2009 et servira à déterminer le pourcentage d'augmentation à appliquer éventuellement à nos prestations avec effet à compter d'avril 2010.

Entre temps, restez souriants! Nous avons encore largement de quoi être satisfaits car tout le monde n'a pas la chance que nous avons d'avoir un fonds de pension aussi stable que le nôtre.

**Lettre annuelle de l'Administrateur de la Caisse des pensions**

Si vous n'avez pas encore reçu l'exemplaire imprimé de la lettre traditionnelle de M. Cochemé, Administrateur de la Caisse des pensions, vous pouvez consulter le site web de la Caisse (http://www.unjspf.org) où il figure en anglais, en français ou en espagnol.

Rita Douesnard

## SOYONS UN PEU MOINS SÉRIEUX

Rita nous y invite

J’hésite à transmettre la plupart des plaisanteries que je reçois par courriel, mais j’ai pensé que celle-ci pourrait toucher une corde sensible chez la plupart d’entre nous. Comme le dit l’amie qui me l’a envoyée.

SPÉCIALEMENT POUR LES AÎNÉS – J’ESPÈRE QU’ILS VONT AIMER CETTE HISTOIRE.

Une Anglaise de 98 printemps a écrit à sa banque une lettre dont le directeur de ladite banque a suffisamment apprécié l’humour pour la faire publier dans le *Times*.

Monsieur,
Je vous écris pour vous remercier d’avoir refusé le chèque avec lequel j’essayais de payer mon plombier le mois dernier. Si j’en crois mes calculs, il s’est écoulé trois nanosecondes entre le moment où j’ai présenté le chèque et l’arrivée dans mon compte des fonds nécessaires pour l’honorer. Je fais allusion, bien entendu, au dépôt automatique mensuel de ma pension, arrangement, qui je l’admets, n’est en vigueur que depuis trente-huit ans. Je ne puis que vous féliciter d’avoir su profiter d’une si minuscule fenêtre qui s’ouvrait à vos possibilités d’action et d’avoir ainsi débité mon compte de ₤30, montant de la pénalité qui m’a été infligée pour l’inconvénient que j’ai causé à votre banque.

Ma gratitude est liée à la manière dont cet incident m’a induite à repenser ma démarche financière erratique. J’ai remarqué que, tandis que je réponds personnellement à vos appels téléphoniques et à vos lettres, je me trouve, lorsque j’essaie d’entrer en contact avec vous, face à l’entité impersonnelle, abusive, préenregistrée et sans visage que votre banque est devenue. Désormais, tout comme vous, j’ai décidé de ne traiter qu’avec une personne en chair et en os.

Mes versements d’hypothèque et de prêt cesseront donc dorénavant d’être automatiques mais arriveront à votre banque par chèque, adressé personnellement et confidentiellement à un employé de votre banque que vous devrez me désigner. N’oubliez pas qu’en vertu de la loi qui régit la poste, il est illégal que toute autre personne ouvre une telle enveloppe. Veuillez trouver ci-joint un formulaire de candidature que l’employé que vous aurez choisi devra remplir. Je regrette qu’il comprenne huit pages mais, pour que j’aie sur lui ou elle autant de renseignements que votre banque en a sur moi, il n’y a pas moyen de faire autrement. Veuillez noter que tous les exemplaires de son dossier médical doivent être contresignés par un procureur et que les détails obligatoires de sa situation financière (revenus, dettes, actif et passif) doivent être accompagnés d’une preuve documentée. En temps utile, j’attribuerai à votre employé un NIP qu’il/elle devra indiquer lorsqu’il ou elle traitera avec moi. À mon grand regret, il ne pourra pas avoir moins de 28 caractères mais, là encore, je me suis conformée au nombre de pressions que vous me forcez à exercer sur les boutons pour avoir accès au solde de mon compte sur votre service téléphonique. Comme on dit souvent, l’imitation est la forme la plus sincère de la flatterie.

Voici plus précisément le mode d'emploi que vous devrez observer. Quand vous m'appelez, appuyez sur les divers boutons comme suit :

1. Pour prendre rendez-vous avec moi.
2. Pour poser des questions sur un versement manquant.
3. Pour transférer l'appel dans mon salon si c'est là que je me tiens.
4. Pour transférer l'appel dans ma chambre si je suis au lit.
5. Pour transférer l'appel à ma toilette si c'est là que je suis occupée.
6. Pour transférer l'appel à mon téléphone portable si je ne suis pas à la maison.
7. Pour laisser un message sur mon ordinateur (un mot de passe pour accéder à mon ordinateur est exigé. Ce mot de passe sera communiqué ultérieurement à votre contact autorisé).
8. Pour retourner au menu principal et écouter les options 1 à 8.
9. Pour exprimer une plainte ou une demande d'ordre général, le contact sera alors mis sur attente jusqu'à ce que mon service de réponse automatique le prenne en compte. Il peut arriver parfois que l'attente soit longue, mais vous entendrez une musique entraînante pendant toute la durée de l'appel.

À mon profond regret mais, cette fois encore pour imiter votre exemple, je dois également prélever des frais d'établissement pour couvrir la mise en œuvre de ce nouvel arrangement.
Permettez-moi de vous souhaiter une heureuse nouvelle année, même si elle est légèrement moins prospère que les précédentes.

Votre humble cliente.

ALORS VOUS N'ÊTES PAS FIERS D'ELLE ?

## NOUVELLES DE L'OACI

Le Conseil de l'OACI a nommé M. Raymond Benjamin (France) Secrétaire général de l'Organisation à compter du 1er août 2009. M. Benjamin succède à M. Taïeb Chérif (Algérie) qui occupait ce poste depuis 2003.

M. Benjamin est bien connu de beaucoup de nos membres en raison de sa longue carrière à l'OACI et à la CEAC. Il est entré à la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) en 1982 en qualité d'expert du transport aérien et a été nommé Secrétaire adjoint de la CEAC l'année suivante. En 1989, il est venu à Montréal en qualité de Sous-Directeur chargé de la sûreté de l'aviation. Il est retourné à Paris avec le titre de Secrétaire exécutif de la CEAC, poste qu'il a occupé de 1994 à 2007.

Il est actuellement Conseiller spécial auprès de l'organisme de formation des Autorités conjointes de l'aviation (JAA/TO) et de l'Institut européen de formation à la sûreté de l'aviation.

## ACTIVITÉS DE LOISIRS – DÉBUT 2009

### Avril – Chez Alexandre

Le choix du restaurant « Chez Alexandre » nous a permis de réunir un des groupes les plus nombreux que nous ayons jamais connus pour le déjeuner puisque nous avons accueilli 28 membres et amis. Nous avons eu le plaisir de recevoir pour la circonstance M. et Mme Chirgwin et M. et Mme Kotaite. Les plats étaient appétissants et le service efficace, à la hauteur de la réputation de ce restaurant.

### Mai – Le Grand Comptoir

Le déjeuner à ce restaurant très estimé du Carré Phillips a attiré 13 personnes. La direction nous avait informés qu'on ne pourrait pas accepter notre groupe avant 13h30 mais il nous a fallu attendre encore 15 minutes avant de pouvoir prendre place au moment où la nombreuse clientèle commençait à se disperser. La plupart d'entre nous ont apprécié le repas mais nous avons trouvé que le service était tant soit peu improvisé, notamment quand il s'est agi de commander du vin. L'addition, en revanche, est arrivée de façon précipitée car les serveurs terminaient leur travail à 15 heures et avaient hâte de s'en aller aussitôt. Nous devons préciser que cela n'était pas évident lorsque deux d'entre nous ont essayé l'endroit à 13 heures quelque temps auparavant. Le service du déjeuner est probablement meilleur si le groupe est moins nombreux.

Nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous l'un de nos membres de Victoria, Margo Hensen van Staveninck, qui était en ville à l'occasion d'une visite familiale.

### 16 juin

Quand ces notes paraîtront, notre déjeuner au **Restaurant Salute** aura eu lieu. Sur la recommandation d'un de nos membres, nous avions déjà programmé ce restaurant avant l'article favorable paru à son sujet dans la Gazette de Montréal sous la plume de son critique gastronomique. Nous y avons ensuite déjeuné et avons trouvé qu'il répondait totalement à nos attentes.

### 13 juillet

Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous à cette date pour le déjeuner au **Pavillon Ming**, restaurant chinois de la rue Queen Mary.

### *Post-Scriptum*

Nous remercions les membres qui continuent de nous encourager dans nos activités et nous espérons voir encore plus de nouveaux visages à l'avenir. Nous remercions également ceux qui nous ont recommandé des restaurants à essayer. Nous en avons deux ou trois en attente pour l'année prochaine mais, si vous avez un endroit favori que nous n'avons pas encore essayé, veuillez nous le faire savoir. Le restaurant devrait être de préférence à proximité d'une station de métro et avoir une capacité suffisante pour accueillir notre groupe, qui comporte habituellement de 15 à 20 personnes (quelquefois d'avantage !).

Geoff Thompson

## 11e DÉJEUNER ONU/ACAFI, VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Le 9 juin 2009, nous avons reçu 25 invités au restaurant Marina (www.marinarestaurant.com) à l'occasion du 11e Déjeuner ONU/ACAFI, ce qui a représenté notre plus grande assistance à ce jour. L'un des invités (au grand plaisir de ses anciens collègues qui étaient surpris et intéressés par son arrivée) est même venu de Vancouver pour participer et repartir le même jour. Nous espérons que cela inspirera d'autres membres de la région de Vancouver pour se joindre à nous à l'avenir et, éventuellement, rester un certain temps et profiter de la beauté de la région de Victoria et de l'île de Vancouver.

Un temps splendide a illuminé notre nouveau point de chute, le splendide restaurant Marina. Faisant honneur à son nom, il donne sur la très belle marina d'Oak Bay, avec une vue exceptionnelle sur les îles de San Juan et sur le mont Baker enneigé, tous deux dans l'État de Washington, de l'autre côté de la frontière.

Le restaurant Marina nous avait réservé une hospitalité de premier ordre et un déjeuner délicieux et remarquablement préparé. Le service aux tables était excellent et très apprécié par tout le monde.

Une conversation animée fusait des quatre tables avec la promesse de se réunir à nouveau au prochain déjeuner en décembre. Nos invités venaient des organisations suivantes : ASE, CESAO, AIEA, IATA, OACI, BIT, UIT, ONU, UNCOPUOS, PNUD, UNESCO, HCR, UNICEF et UNRWA. La plupart avaient servi dans les mêmes régions du monde et l'on pouvait capter des bribes d'histoires intéressant Bagdad aussi bien que le Botswana et autres régions intéressantes du monde.

Les invitations se lisent comme suit :

> « Tous les anciens membres du personnel et les retraités des institutions des Nations Unies et autres organisations internationales sont particulièrement bienvenus. Si vous connaissez quelqu'un qui n'a pas encore été contacté ou quelqu'un qui est peut-être déjà venu à un déjeuner antérieur mais a perdu le contact et aimerait bien venir, invitez-le à participer à ce déjeuner.» Voilà ce que nous offrons, n'hésitez surtout pas à nous prendre au mot.

Gerry et Evelyn Nye tiennent à remercier les traducteurs qui travaillent dur pour être sûr que l'on nous lit en français, ainsi que tous les merveilleux invités qui ont participé à faire de ce déjeuner inaugural un tel succès. Nous espérons revoir tout le monde à notre prochain déjeuner, le 8 décembre 2009,

## RETOUR DE FLORIDE PAR L'AUTOTRAIN

*John Northcut décrit son retour de vacances d'hiver en Floride.*

Alors qu'approchait la date de notre retour par la route, les prévisions météorologiques indiquaient le risque de rencontrer du verglas et/ou de fortes chutes de neige dans les Carolines. Pouah ! L'idée d'un retour vers le nord en voiture ne nous disait franchement rien. Heureusement, j'avais entendu parler de l'AUTOTRAIN d'Amtrak qui transporte des voyageurs entre la région d'Orlando (Floride) et celle de Washington (DC). Nous avons décidé de l'essayer et avons réservé notre retour en ligne.

Nous avons donc fait nos bagages le dernier jour, en plaçant la plupart des objets dans nos grandes valises pour les ranger dans la malle de l'automobile. Pour le voyage en train, nous avons utilisé un sac pour la nuit. Puis nous avons rejoint en voiture le faubourg d'Orlando d'où le train devait partir. Après une courte attente dans la queue des voitures que nous avons rejointe aux environs de midi, nous avons enregistré notre Chrysler qui allait être placée dans un wagon de marchandises verrouillé à l'arrière du train. De là, il n'y avait qu'environ trois mètres à parcourir pour atteindre l'enregistrement des voyageurs et obtenir nos cartes d'embarquement pour la cabine Pullman (wagon-lit) que nous avions réservée. Au même comptoir, on nous a demandé de choisir l'heure à laquelle nous souhaitions dîner au restaurant (17h30, 19h30 ou 21h30). Nous avons choisi le dernier service.

La majeure partie de nos bagages restait en sûreté dans notre automobile, qui était elle-même installée en sûreté dans un wagon de marchandises fermé. Nous avions facilement accès à notre bagage à main tandis que nous étions confortablement assis dans la salle d'attente intérieure. (Il existe aussi une zone d'attente extérieure avec des sièges permettant de profiter du beau temps de la Floride.) Nous étions arrivés à midi et le départ du train n'était prévu qu'à 16 heures, mais l'attente ne nous a pas paru longue car nous avons eu le temps de déjeuner, de lire le *Sunday New York Times* que nous nous étions procuré et de profiter de la possibilité qui nous était offerte de monter dans le train aux environs de 15 heures.

Au moment où nous montions dans le train, le système de sonorisation annonçait que la rame emportait plus de 800 voyageurs et 300 automobiles. Il y avait une vingtaine de wagons de voyageurs composés (principalement) de wagons-lits, de deux wagons-salons, de deux wagons-restaurants et de quelques wagons de classe supérieure avec sièges inclinables. Les 25 autres wagons qui se trouvaient à l'arrière du train transportaient toutes les automobiles – d'immenses wagons à double et triple pont.

Comme tout le monde s'était enregistré tôt et que l'AUTOTRAIN n'accepte que les passagers ayant des réservations (et seulement ceux qui ont aussi une automobile), le train est parti un peu avant 16 heures.

Avant le coucher du soleil, nous avons eu le temps de relaxer et de regarder le paysage tandis que nous traversions les parties rurales du nord de la Floride et du sud de la Georgie. Occupant un wagon-lit à l'avant du train, nous avons pu en deux occasions voir les wagons de marchandises qui logeaient les automobiles à l'arrière tandis que le train suivait la voie qui décrivait une courbe prononcée. Nous avons appris du contrôleur qui s'est arrêté un instant pour bavarder que l'AUTOTRAIN d'Amtrak est le plus long train régulier de voyageurs au monde.

Environ une heure avant le dîner, nous nous sommes rendus au wagon-bar et nous avons rapidement engagé la conversation avec un monsieur qui prend l'AUTOTRAIN plusieurs fois par an. Nous n'étions que quelques-uns quand nous sommes arrivés mais les sièges ont bientôt été occupés par d'autres voyageurs désireux de prendre un verre avant le dîner. Plus tard dans la soirée, le wagon-bar allait se transformer en cinéma et projeter un film récent d'Hollywood.

Le dîner était très bon. Nous avons eu une bisque de homard, suivie de poulet rôti et d'un gâteau au fromage pour le dessert. Le dîner, vin compris, est inclus dans le prix du billet. Les seules dépenses que nous ayons eu à faire à bord étaient pour l'apéritif et le pourboire à l'employé du wagon-lit.

Tous les wagons-lits ainsi que les wagons-restaurants et les wagons-bars sont à double pont. Comme notre cabine était à l'étage supérieur, ainsi que le restaurant (la cuisine étant à l'étage inférieur) nous sommes passés facilement du restaurant à notre cabine qui n'était qu'à deux wagons de là. Nous avons décidé de ne pas regarder le film qui était projeté dans le wagon-bar.

La cabine que nous avions retenue comportait une toilette et une douche. Il y avait un grand lit en bas et un plus petit en haut, auquel on accédait par une échelle. On peut dire que la cabine était petite mais bien équipée. Le seul inconvénient était que l'eau « chaude » était en fait à peine « tiède », de sorte que la douche m'a rappelé davantage la pension de ma jeunesse que la salle de bain de la maison.

Les trains de voyageurs peuvent être très bruyants. Ma femme a dormi avec ses « boules Quiès » (bouche-oreilles) et j'ai porté mon casque acoustique antibruit (le mien est fabriqué par BOSE) pour être un peu moins dérangé par le clic-clac régulier du train. Je ne saurais dire que nous avons très bien dormi mais nous avons dormi. Et, ce qui est encore plus important, nous avons évité deux longues journées de conduite automobile, sans parler des routes verglacées des Carolines.

Nous nous sommes réveillés quand l'employé a frappé à notre porte en annonçant que nous allions bientôt arriver et – surprise – nous étions en avance sur l'horaire. Nous arrivions effectivement au terminus dans un faubourg de Washington avec une avance de deux heures sur l'horaire qui était prévu pour 9h30.

Après le petit-déjeuner au wagon-restaurant, nous avons très vite débarqué et on nous a fait entrer dans une salle d'attente moderne et bien équipée pour entendre appeler le numéro de notre automobile, après quoi nous n'avons eu que quelques pas à faire pour nous retrouver au volant et partir.

Presque toutes les personnes qui prennent l'AUTOTRAIN se demandent pourquoi le service en partance de la Floride ne va que jusque dans la région de Washington. Il y a à bord de nombreux voyageurs qui se rendent à New York, Boston, Montréal et Toronto. La réponse est que les immenses wagons qui transportent les voyageurs et les automobiles ne peuvent pas passer sous tous les ponts qui traversent les voies de chemin de fer au nord de Washington. Beaucoup de ces ponts ont été construits des années avant l'entrée en service de l'AUTOTRAIN et certains même avant l'avènement de l'automobile.

L'AUTOTRAIN fait partie des trains d'Amtrak qui jouissent de la plus grande popularité et c'est l'un des rares services de trains de voyageurs qui demeure bénéficiaire de façon permanente.

Note aux membres de l'ACAFI : si vous décidez de voyager par l'AUTOTRAIN, vous pouvez réserver à *www.amtrak.com* et prendre les billets à la plupart des gares AMTRAK (y compris au comptoir AMTRAK de la Gare centrale de Montréal et à la Gare Union de Toronto). Les gares de départ et d'arrivée (que l'on doit connaître pour faire les réservations) sont Sanford (Floride) et Lorton (Virginie) ou *vice versa*.

---